



Délai de réponse changement de carte de séjour

Par **Cloclochette**, le **08/03/2011** à **14:57**

Bonjour,rrnrnMerci pour toutes vos interventions, j'ai déjà trouvé pas mal de réponses à mes questions. Cependant, j'aimerais savoir combien de temps il faut à la préfecture pour donner une réponse.rrnrnMon cas : je suis pacsé avec une française depuis le 17/01/11 et nous vivons ensemble depuis le mois de février 2010, d'abord chez ses parents, puis nous avons loué un appartement ensemble en octobre 2010. rrrnIl faut justifier d'un an de vie commune, jusque là pas trop de problèmes, puisque cela fait tout juste un an.rrnrnJ'ai pour le moment une carte "étudiant", mais j'ai fait la demande pour la carte "vie privée et familiale" le 24/01/11. Cela fait un mois et demi, j'aimerais savoir :rn- Combien de temps cela va leur prendre pour étudier ma demande ?rn- Est-il possible qu'elle n'aboutisse pas ?rrnrnJe vous remercie d'avance pour vos réponses

Par **Cloclochette**, le **09/03/2011** à **11:31**

Oui ça je l'avais déjà compris.rnAujourd'hui ma question concerne le DELAI DE REPONSE de la Préfecture.rnMerci